

Reims, le 10 septembre 2018

Les IA-IPR de langues vivantes
à

Mesdames et Messieurs les
professeurs de langues vivantes de
l'académie de Reims,

s/c de Mesdames et Messieurs les
chefs d'établissement

Lettre de rentrée 2018 - Langues Vivantes

En ce début d'année scolaire, nous souhaitons la bienvenue dans l'académie de Reims à tous les professeurs de langues, titulaires, stagiaires et contractuels qui la rejoignent. Nous adressons nos félicitations aux lauréats de concours d'enseignement et remercions très sincèrement l'ensemble des collègues qui ont accepté, en étant leur tuteur, de les accompagner dans leur prise de fonction. Nous tenons également à remercier toutes celles et ceux qui au cours de ces dernières années ont mis leurs compétences et leur enthousiasme au service de l'enseignement des langues vivantes, en s'engageant notamment dans les dispositifs académiques de formation continue.

L'équipe d'IA-IPR résidents a le plaisir d'accueillir cette année Simone Marcellesi, IA-IPR d'espagnol, et salue le retour à temps plein de Mélanie Brehier, IA-IPR d'allemand. La coordination du groupe des inspecteurs de langues vivantes est assurée par Nathalie Pierret, IA-IPR d'anglais.

Notre équipe bénéficie par ailleurs de l'appui précieux de chargés de mission : en allemand, Christine Héraud et Sabrina De Palo ; en anglais, Florian Bras, Carlos De Sousa, Elodie Marx, et Georgina Playforth ; en espagnol, Vincent Boucharin et Nathalie Gemin.

Ouverture européenne et Internationale

L'**ouverture européenne et internationale** est indissociable du travail quotidien de chacun d'entre vous, tant il est vrai qu'elle est, pour l'enseignement des langues vivantes, aussi bien un moyen qu'une fin. Pour la mettre en œuvre, vous trouverez en Magali Censier, notre nouvelle DAREIC, un relais et un soutien à tous vos projets, qu'il s'agisse d'échanges individuels ou collectifs, de mobilités, de partenariats numériques ou encore d'actions d'ouverture plus ponctuelles.

Pour ces dernières, deux temps forts pourront à nouveau être investis : la **journée des langues** du 26 septembre, et la **semaine des langues** du mois de mai. Chaque année, les établissements de l'académie rivalisent de dynamisme et d'idées pour fêter les langues en ces deux occasions, et nous vous en félicitons. N'hésitez pas à communiquer à vos inspecteurs ou à la DAREIC tout support (article, photos, textes) qui permettra de mettre vos projets en lumière.

L'académie recevra cette année **68 assistants** de langues : 41 en anglais, 9 en allemand, 14 en espagnol, 2 en italien, 1 en Russe et 1 en Chinois. Le nombre croissant de demandes nous a conduites à affecter certains assistants sur plusieurs établissements, et toutes les

demandes n'ont pas pu être satisfaites ; nous continuons à miser sur la qualité de l'accueil dans notre académie pour maintenir son attractivité. Merci à tous pour votre contribution, qui permet de proposer à de nombreux élèves de l'académie des apprentissages ludiques des langues et des cultures du monde entier, ceci en compagnie de jeunes locuteurs natifs.

Afin d'ancrer encore davantage les apprentissages de langues vivantes dans un parcours cohérent et tourné vers des perspectives concrètes de mobilité, les **certifications** CEC, DSD1 et Institut Cervantes restent un outil riche et adapté. Nous remercions donc tous les enseignants impliqués dans cette démarche. Les dates des épreuves ont été fixées pour la session 2019 : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=132915

Accompagnement, formation et carrière des enseignants

Les IA-IPR poursuivront l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre notamment la forme d'entretiens, d'accompagnement par un pair, de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation. Vous pouvez par ailleurs solliciter cet accompagnement en vous adressant à vos inspectrices.

L'inscription aux différents **modules de formation** que nous vous proposons vous est accessible jusqu'au 17 septembre prochain sur le site académique. Cette offre répond à la triple exigence des priorités nationales, d'un cahier des charges académique et des besoins exprimés par les enseignants. Nous vous signalons notamment la préparation à la certification FLS (Français Langue Seconde) que certains d'entre vous souhaiteront peut-être présenter.

Les professeurs du second degré sont désormais encouragés à faire valoir leurs compétences de formateur et de tuteur au travers du **CAFFA** (certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique). Nous vous invitons donc à consulter les textes qui régissent l'examen, et sommes à votre écoute pour vous accompagner dans cette démarche. Sur le portail académique : <https://pedagogie.ac-reims.fr/index.php/tous-las-articles-de-la-dap/1208-delegation-academique-a-la-pedagogie-auth/4204-information-des-potentiels-candidats-au-cafipemf-et-au-caffa>

Enfin, nous accueillons comme tous les ans de nombreux stagiaires et contractuels. Nous remercions bien entendu ceux d'entre vous qui en assurent le tutorat et l'accompagnement. L'appui des équipes ne pourra que faciliter leur entrée dans le métier.

Collège

La poursuite de la mise en œuvre de la réforme de la scolarité obligatoire favorise le renforcement du travail collectif, inter-langues et inter-cycles grâce à la mise en œuvre de projets communs dans le cadre des EPI, de l'AP ou des parcours. De même, l'on construira d'autant plus solidement le parcours linguistique des élèves que l'on ménagera, sans rupture, **la continuité des apprentissages du cycle 3 au cycle 4** (et au-delà, vers le cycle terminal).

Le site EDUSCOL met à disposition des **ressources pour l'évaluation** en langues vivantes étrangères au cycle 2, 3 et 4, et propose des outils pédagogiques illustrés d'exemples (en allemand, anglais, espagnol et italien).

<http://eduscol.education.fr/cid114602/l-evaluation-du-socle-en-lve.html>

Au collège, les **classes bilangues** s'inscrivent dans une logique de travail concerté des enseignements de langues vivantes.

Nous rappelons par ailleurs qu'un document d'aide à la mise en place de l'enseignement facultatif « **Langues et cultures européennes** » (LCE), envoyé à tous les collèges, est également disponible sur notre site pédagogique.

Pour finir, le **dispositif « Devoirs faits »** continuera à se déployer. Nous engageons les professeurs de langues vivantes à se mobiliser pour accompagner les élèves durant ce temps d'étude organisé dans l'établissement et soulignons l'importance, pour les professeurs, de réfléchir à l'articulation du travail des élèves dans et hors la classe.

Lycée et continuum bac-3/bac+3 :

Au plan national :

L'accompagnement renforcé des élèves dans la construction de leur **projet d'orientation** réussie dans l'enseignement supérieur, demeure une nécessité, comme, donc, la poursuite du travail engagé l'an dernier autour du dispositif *ParcourSup*.

Le renforcement des fondamentaux en **maîtrise de la langue et en mathématiques**, ainsi que le développement des compétences sociales, participent de cet accompagnement. Les professeurs de LV peuvent y avoir un rôle à jouer.

La **nouvelle organisation du lycée** et les nouveaux programmes de seconde et de première seront mis en œuvre dans leur intégralité à compter de la rentrée 2019. Leur parution est annoncée pour la fin 2018.

Dans la voie générale, cette évolution prévoit la disparition des séries, en revanche maintenues dans la voie technologique.

De manière transitoire, l'organisation et les contenus de la classe de seconde générale et technologique ne connaissent pas de modification cette année, à l'exception :

- de la mise en place, entre le 17 septembre et le 15 octobre, de tests de positionnement en français et en mathématiques pour les élèves entrant au lycée ;
- du renforcement du volet dédié à l'orientation active, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

Il conviendra, le moment venu, de continuer à accompagner les élèves dans le choix d'une voie professionnelle, générale ou technologique. Lorsqu'ils opteront pour la voie générale, il importera de les accompagner également dans le choix des enseignements de spécialité qu'ils commenceront en première. La carte de ces enseignements de spécialité, pour chaque établissement accueillant la voie générale, devrait être finalisée pour la fin décembre 2018.

La **place des LVE dans le tronc commun** du lycée général est réaffirmée. Par ailleurs, **l'enseignement de spécialité « LLCE »** (Langues, Littératures et Cultures Etrangères) participera à la valorisation des langues dans le nouveau lycée.

Des actions de formation seront organisées dès cette année scolaire afin d'accompagner et de former les professeurs de lycée aux différents aspects de ces changements.

Au plan académique :

Nous remercions ceux d'entre vous qui ont participé à la production **de ressources pour les élèves qui préparent à nouveau le baccalauréat**. Ce travail a abouti à la création d'une banque académique de supports d'entraînement. Si le parcours de ces élèves peut être adapté, il serait dommageable qu'il y ait une interruption de ces entraînements en langues.

Stages intensifs de langues pendant les vacances : ces stages peuvent être organisés dans les lycées pendant les vacances scolaires, afin de permettre aux élèves de développer en particulier leurs compétences orales. Nous vous encourageons à en informer vos élèves. L'an dernier, 880 élèves ont ainsi pu bénéficier de ces stages, dans toute l'académie. Ce dispositif est, pour l'anglais, piloté par Annick Jurisic, que vous pouvez contacter pour toute information complémentaire : annick.jurisic@ac-reims.fr. Les professeurs d'allemand et d'espagnol désireux d'organiser ou d'animer un de ces stages se feront connaître directement auprès de leur inspectrice.

Enseigner une langue vivante

La réforme de la scolarité obligatoire et la transformation du lycée nous amènent à souligner certains aspects déjà largement mis en place dans les cours de langues vivantes, mais qu'il nous semble, en cette rentrée, utile de rappeler :

- la nécessité d'un **travail d'équipe**, garant, au-delà de la cohérence du parcours linguistique suivi par chaque élève, de l'enrichissement et de la diversification des pratiques. Nous rappelons à cet égard aux professeurs d'anglais le document d'aide « projet d'équipe » qui se trouve sur le site académique ;
- le recours aux **pédagogies coopératives**, en amenant les élèves à échanger, facilite leurs apprentissages, et développent leurs compétences sociales. Nous vous renvoyons pour cela aux travaux de Sylvain Connac, et à sa conférence mise en ligne également sur le site académique ;
- le recours au **numérique** dans et hors la classe, afin de faciliter l'entraînement aux compétences orales et écrites des élèves. Nos animateurs TICE (pour l'allemand stephan.lauf@ac-reims.fr, pour l'anglais veronique.badre@ac-reims.fr et, pour l'espagnol, jose-manuel.revilla-rodriguez@ac-reims.fr) se tiennent à votre disposition pour vous aider dans ce domaine et faire figurer sur notre site les

projets que vous souhaiteriez leur communiquer ;

- l'importance de l'entraînement des élèves à **l'écriture**, activité langagière souvent cantonnée au contexte d'évaluation ;
- l'entrée ambitieuse et problématisée par les **notions culturelles**;
- l'indispensable **diversification des pratiques**, qui permet de mieux prendre en compte les besoins du plus grand nombre d'élèves. La mise en place de travaux de groupes et le travail en groupes de compétences, en particulier, favorisent le développement des compétences de chacun de vos élèves.

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site <http://eduscol.education.fr/langues-vivantes/> qui vous proposera des ressources directement utilisables dans vos classes.

Avant de conclure cette lettre de rentrée, nous vous rappelons de bien vouloir veiller, pour toute communication d'ordre professionnel, à écrire depuis votre boîte de messagerie académique.

Nous vous renouvelons nos remerciements pour votre engagement au service de la réussite de nos élèves et souhaitons à toutes et tous une excellente année scolaire.

Les IA-IPR de Langues vivantes :

- Mélanie Brehier, IA-IPR d'allemand
- Sophie Collignon, IA-IPR d'anglais
- Simone Marcellesi, IA-IPR d'espagnol
- Nathalie Pierret, IA-IPR d'anglais